

Délibération du Conseil municipal de Trégomeur Séance du 01 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six et 1^{er} octobre, à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de Trégomeur, légalement convoqués le 27 août 2026, se sont réunis, à la mairie de Trégomeur, sous la présidence de Mme Valérie RAMONÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14 – Nombre de présents : 11 – Nombre de présents et représentés : 14

<u>Étaient présents</u>	Valérie RAMONÉ, Maire, Richard LE CARRÉ, Marie LE MERRER, Nicolas LE GONIDEC, Adjoint, Catherine HAUTE, Frédérique BELLARD NARDONE, Nathalie MÉLOU, Cyril COLLIN, Benjamin BUREL, Thomas JOUAN, Nicolas TANGUY, Conseillers Municipaux.
<u>Absents excusés</u>	Hervé HUET donne pouvoir à Nicolas LE GONIDEC Aude BRETON donne pouvoir à Richard LE CARRÉ Éva JOSSELIN donne pouvoir à Catherine HAUTE
<u>Secrétaire de séance</u>	Frédérique BELLARD NARDONE

✓ **Avenant lot 14 : Devis SETIB complément réseau informatique bâtiment 1 et installation de brasseurs d'air – Rénovation énergétique de l'école** Délibération 2026-56

M. Nicolas Le Gonidec, 3^{ème} adjoint, présente au conseil l'avenant de l'entreprise SETIB (Saint-Brieuc) pour un montant de 1 504,46 € HT, soit 1 805,35 € TTC et portant sur des travaux complémentaires :

- Complément réseau informatique bâtiment 1 : la fourniture et la pose d'un coffret mural ainsi que des petits matériels genre câbles, connecteurs et cordons de brassage
- L'installation d'un brasseur d'air SAMARAT.

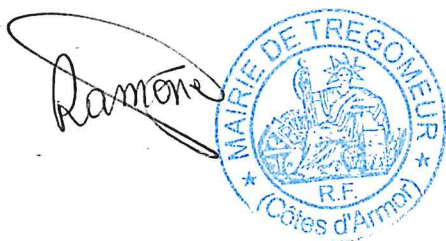
Entendu l'exposé de M. Le Gonidec

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Valide** le devis de l'entreprise SETIB pour un montant de 1 504,46 € HT, soit 1 805,35 € TTC
- **Autorise** Mme La Maire à signer l'avenant correspondant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Maire,
Valérie RAMONÉ



La secrétaire,
Frédérique BELLARD NARDONE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bellard Nardone", written in a cursive style.